



Communiqué commun Confédération CGT/SNTEFP-CGT

L'inspectrice du travail de Tefal renvoyée en correctionnelle pour avoir fait son travail !

Le 5 juin, Laura Pfeiffer, inspectrice du travail, est citée à comparaître devant le tribunal correctionnel d'Annecy, à 14h00, pour recel (passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende) et violation du secret professionnel (un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende) à la suite d'une plainte déposée par l'entreprise TEFAL. L'entreprise dans laquelle l'inspectrice a fait son travail de protection des salariés et de constatation des infractions au droit du travail a, depuis près de 2 ans, fait pression sur elle. Ces pressions ont été relayées par la hiérarchie de l'Inspection du travail.

Ces faits ont amené le Conseil National de l'Inspection du Travail, garant de la déontologie de ce corps de contrôle, à relever l'existence de pressions extérieures indues et l'absence de soutien de l'inspectrice de la part de sa hiérarchie.

Or, au lieu d'engager des poursuites à l'encontre de la société TEFAL pour ces agissements relevés par procès-verbal par l'inspectrice du travail, le Procureur de la République d'Annecy choisit de retenir la plainte de TEFAL contre Laura PFEIFFER et sonne la charge contre l'Inspection du travail, allant jusqu'à déclarer dans la presse vouloir « faire le ménage » à l'Inspection.

La CGT apporte son soutien à Laura Pfeiffer et à l'ensemble des agents de l'Inspection du travail, dans le cadre de ce procès éminemment politique, expression d'une atteinte fondamentale à l'indépendance de l'Inspection du travail, garantie par la convention de l'Organisation Internationale du Travail n°81 de 1947.

La CGT demande que les poursuites à l'encontre de l'inspectrice cessent et que le Ministre du Travail agisse concrètement pour protéger les agents de contrôle de l'inspection du travail confrontés à des obstacles à leurs fonctions.

Enfin la CGT demande que soit reconnu le statut de lanceur d'alerte au salarié ayant fourni les informations à l'inspection du travail.

Et bien sur la CGT appelle à la solidarité et l'unité pour défendre une inspection du travail au service des salariés. Un représentant de la Confédération sera présent le 5 juin à Annecy.

Le 27 mai 2015